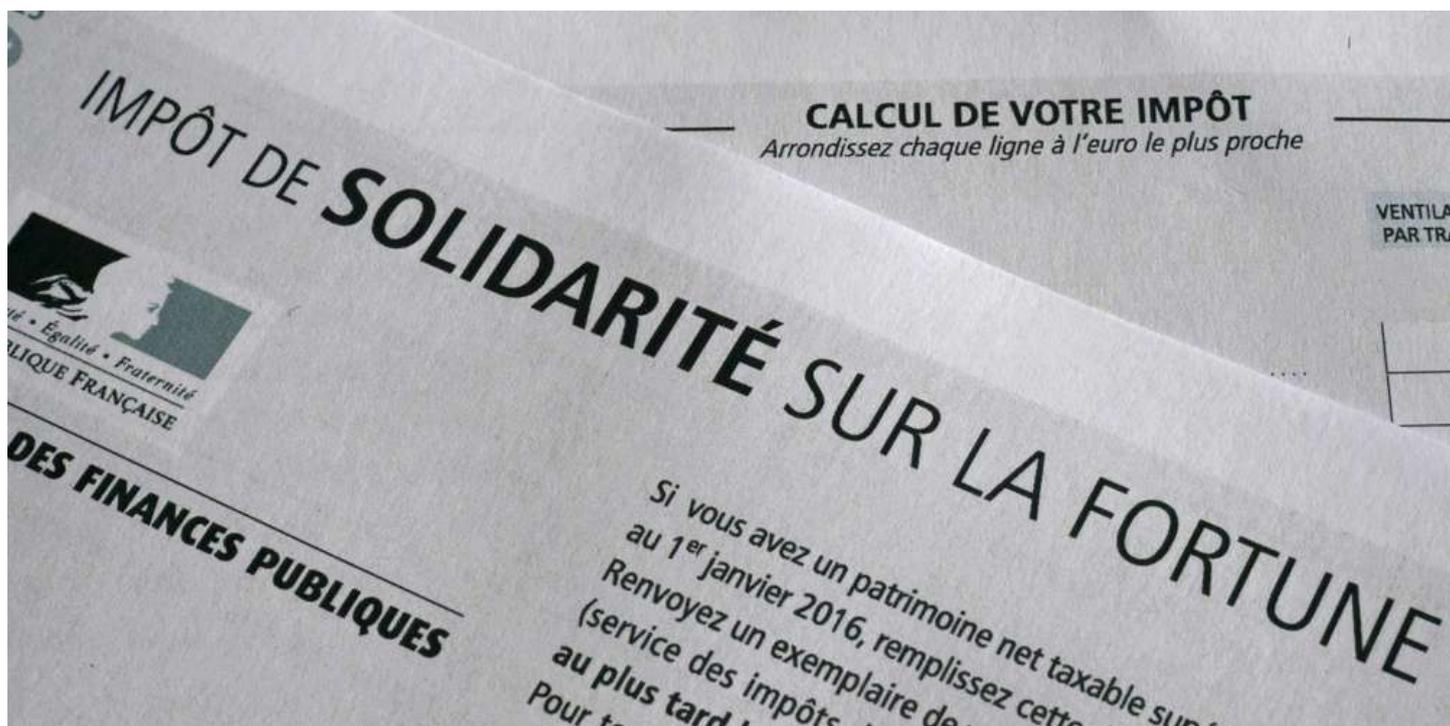


# Pour/Contre : la suppression de l'ISF est-elle économiquement pertinente ?

A LA UNE / L' ESSENTIEL / Publié le 17/10/2017 à 7h23. Mis à jour à 10h04 par **Pierre Tillinac**.



▲ Pour ou contre l'ISF ? (photo d'illustration) ©DAMIEN MEYER AFP OR LICENSORS

## AVANT-PREMIÈRE

**Deux économistes donnent leur interprétation de la réforme économique prévue par Emmanuel Macron au 1er janvier**

### **C'est OUI, pour Éric Pichet**

**P**osée en ces termes, c'est-à-dire **hors les considérations morales, idéologiques et politiques qui brouillent et empoisonnent inutilement le débat**, la réponse est évidemment positive. Même s'il est difficile d'en chiffrer le montant, il est impossible de nier la responsabilité de l'ISF dans l'exode fiscal légal des grandes fortunes.



▲ Éric Pichet est professeur à la Kedge Business School, auteur de « ISF, théorie et pratiques » (Éd. du Siècle, 2017)  
©CRÉDIT PHOTO : DR

J'estime à environ 200 milliards d'euros les capitaux qui ont fui le pays depuis une vingtaine d'années, ce qui génère une perte de recettes publiques d'environ 8 milliards par an pour un rendement de l'ISF de 5 milliards.

>>> ***Lire aussi : la réforme de l'ISF est-elle un cadeau fait aux riches ?***

#### La rédaction vous conseille

Pour sa première grande interview télé, Macron se pose en président du réel  
Laurent Berger : "On ne va pas partager la misère "

Ce sont donc les autres contribuables, notamment les plus pauvres (via la TVA), qui paient le différentiel. En outre, le capital expatrié n'est pas investi en France, ce qui **nuît à la croissance et in fine à l'emploi.**

En comptant les six types d'impôt sur le patrimoine (ISF, impôt foncier, impôts et prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine, sur les plus-values, droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux et impôt sur les successions) la France prélève environ 4 % du PIB contre une moyenne de 2 % dans l'OCDE et 1 % en Allemagne.

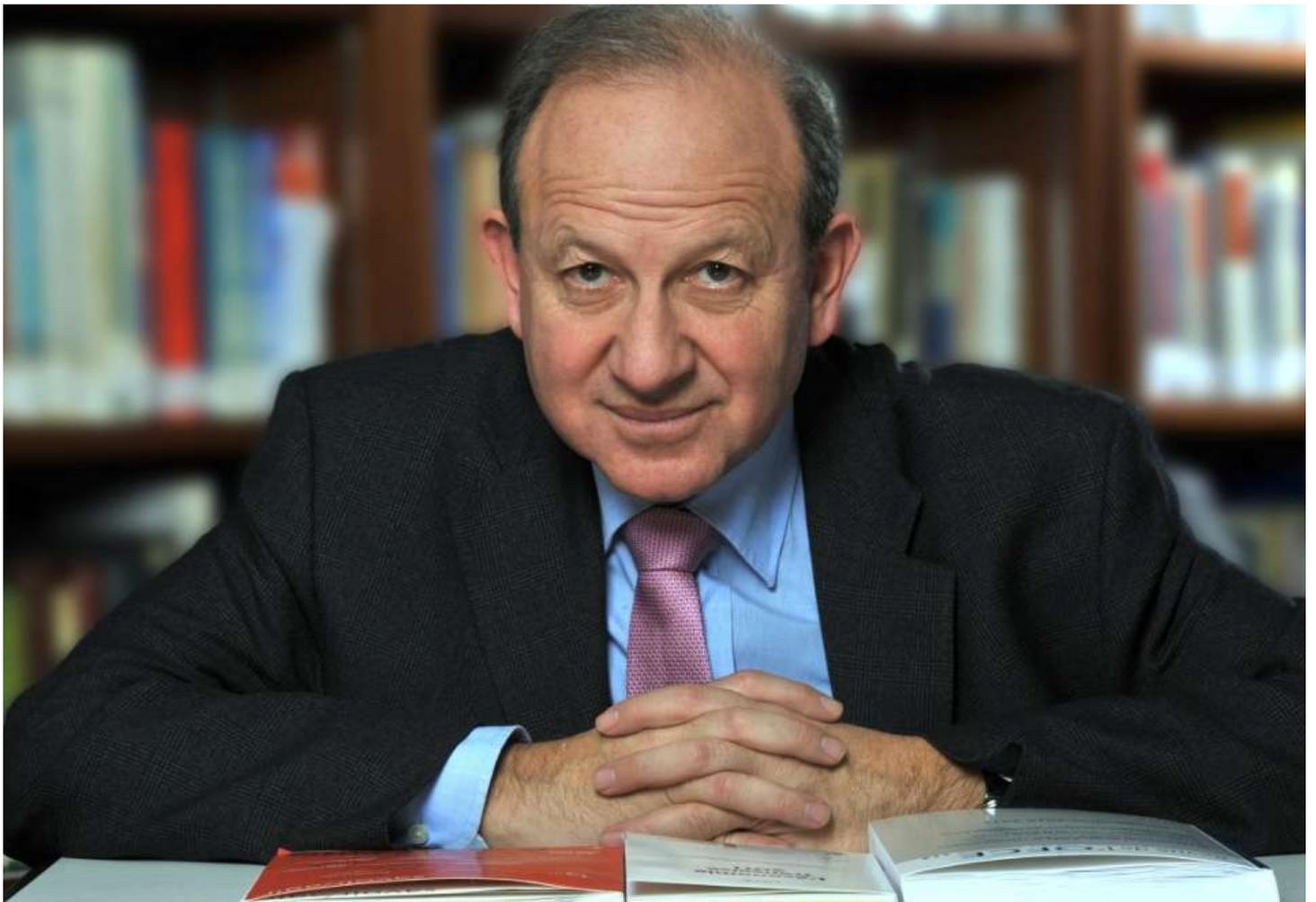
*"Indispensables pour restaurer la compétitivité fiscale du pays"*

La suppression de l'ISF et l'instauration de la flat tax de 30 % sur les revenus et plus-values du patrimoine sur le modèle scandinave sont **indispensables pour restaurer la compétitivité fiscale du pays**.

Avec le nouvel impôt sur la fortune immobilière (IFI), une taxe additionnelle sur la détention immobilière qui s'ajoutera à la taxe foncière, la France restera le pays de l'OCDE qui impose le plus l'immobilier (2,72 % du PIB contre 2,17 % pour la Belgique et 2,08 % pour le Royaume-Uni, respectivement second et troisième parmi les 35 pays riches).

## **C'est NON pour Henri Sterdyniak**

Il est d'abord à noter que le remplacement de l'ISF par l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) est absurde. Il n'y a **aucune raison de taxer spécialement l'immobilier** si on s'en tient à l'efficacité économique.



▲ Henri Sterdyniak est directeur du département « Économie de la mondialisation » à l'OFCE, signataire du manifeste des Économistes Atterrés ©CRÉDIT PHOTO : DR

L'immobilier est une activité économique et productive comme les autres qui répond au besoin qu'ont les gens de se loger. Si vous êtes propriétaire de logements sociaux, de bureaux ou de villages vacances, vous êtes un acteur économique. Il n'est d'ailleurs pas sûr que le Conseil constitutionnel valide cette distinction.

Pour le reste, on peut considérer légitime de taxer les plus riches dans un contexte d'augmentation des inégalités qui s'accompagne de la financiarisation et de l'instabilité de l'économie. Ces aspects sont objectivement nocifs à la croissance. Sans l'ombre d'un doute, **l'économie se porterait mieux à l'échelle européenne et mondiale si on taxait les plus riches.**

## *"L'ISF n'était nullement rédhibitoire pour qui voulait faire des affaires"*

Pour ce qui concerne la situation franco-française, rappelons que le capital professionnel n'entrait pas dans l'ISF. Les mandataires sociaux des entreprises étaient épargnés et les familles des entrepreneurs pouvaient faire jouer de fortes réductions. L'ISF n'était donc nullement rédhibitoire pour qui voulait faire des affaires.

En le supprimant, on participe malheureusement à la concurrence fiscale qui fait rage en Europe plutôt que de tenter d'harmoniser nos politiques. Alors même que cet impôt rapporte plus que jamais. Et n'agissons pas **l'épouvantail du départ des riches** : 800 contribuables assujettis à l'ISF partaient chaque année, 300 revenaient. Sur 300 000 contribuables, le taux de fuite s'élevait à 0,2 %. Pas vraiment tragique !



### **Recevez la newsletter Sud Ouest Eco**

Trois fois par semaine, retrouvez toute l'actualité économique de la Nouvelle-Aquitaine, des infos exclusives, analyses, portraits de dirigeants...

S'inscrire

**A LIRE AUSSI**